

MAISON DU HAINAUT

AGENDA DE FEVRIER 2010

Visitez <http://maison.hainaut.be>

Les Mardis de la Citoyenneté : Mardi 2/02 à 19h « L'Europe et ses citoyens »

Nous sommes tous des Européens. Géographiquement, c'est un fait. Mais en pratique, quelle en est l'implication dans notre quotidien ?



Pour ce premier «Mardi de la Citoyenneté» de l'année 2010, le thème abordé sera donc celui de **l'Europe «concrète»**. Institution parfois nébuleuse et souvent méconnue, elle joue pourtant un rôle majeur dans la vie quotidienne de tous les Hainuyers. Ce sont les points **Europe Direct**, délégués par la Commission européenne, qui sont chargés de mettre un maximum d'outils d'informations à disposition des citoyens. La plupart d'entre eux sont établis au sein des Provinces et en ce qui concerne «Europe Direct Hainaut», il fait partie intégrante du service provincial «Hainaut Développement» et il dispose de plusieurs relais sur tout le territoire de la Province. La Maison du Hainaut en est d'ailleurs un, pour la région de Charleroi.

Animée par Martin Paul, coordinateur du relais EUROPE DIRECT Hainaut, et Dogan Vancramen, la séance présentera donc l'Europe sous différents angles: ses **institutions** - depuis le 1^{er} décembre, elles ont été modifiées suite au Traité de Lisbonne - et leurs **conséquences** dans notre vie quotidienne. Aussi, tous les **outils pratiques et pédagogiques** permettant de mieux comprendre l'Europe et mis à disposition du citoyen - notamment des écoles et des enseignants - seront présentés (brochures, jeux, posters, animations,...).

Comme d'habitude, le public aura l'occasion de **dialoguer** avec les intervenants et de poser ses **questions**.

Il sera également possible de **commander** des supports d'information directement à la fin de la séance, tout à fait **gratuitement**.

L'accès à la séance est gratuit et les **réservations sont obligatoires** au 071/64.10.64 ou par email sur maison.hainaut@hainaut.be

En collaboration avec Europe Direct Hainaut

Exposition ART N'Ō : André Navez en février. Vernissage : vendredi 12/02 à 19h.

De **grands formats** aux lumières, aux matières, aux ombres et aux couleurs subtilement affirmées, dont l'enchevêtrement et **l'équilibre** parfait nous séduisent... C'est ce que propose **l'artiste montagnard** (d'origine louviéroise) **André Navez**, qui fait étape à la Maison du Hainaut, après avoir notamment présenté ses oeuvres en France et en Espagne.

Le peintre nous tente par une **irrésistible envie** de pouvoir, au moins, effleurer ses œuvres. Il s'agit de matière sensée qui renvoie à des **souvenirs**, des effluves, des soleils ou des hivers, du temps qui passe ou qui justement s'est arrêté, l'espace d'un instant que l'on voudrait se réapproprier. Camouflées sous une fausse simplicité, les toiles d'André Navez nous offrent le **retour aux sources**.

Les choix chromatiques et les reliefs donnés aux œuvres nous parlent aussi de **Nature**, et l'esprit du spectateur peut **vagabonder** au gré des carrières de nos régions, des sous-bois automnaux, des falaises calcaires ou encore, de la Mer du Nord un jour de ciel gris. Chaque interprétation, chaque **chemin** emprunté est le bon, pourvu qu'on le suive.



- Au Quai de Brabant 20 à Charleroi
- Vernissage le **12/02 à 19h**, avec une dégustation des produits de la **Distillerie du Centenaire** (Wiers).
- **Du 15 au 26/02**, du lundi au vendredi de 09h à 16h30 (16h le vend. – fermeture de 12h à 13h).
- **Accès libre et gratuit.**

OUVERTURE JUSQU'À 19H LES JEUDIS

Infos : 071/64.10.61 – maison.hainaut@hainaut.be

En partenariat avec la Direction Générale des Affaires Culturelles de Hainaut, Passe-Partout, Sud Radio et la Distillerie du Centenaire.

Conférence santé. « Le don d'organes. Parlons-en!» Mercredi 24/02 à 19h00

Au-delà de sa mission de vitrine provinciale, la **Maison du Hainaut est une plate-forme citoyenne**. Elle privilégie donc les actions concrètes qui favorisent le bien-être des Hainuyers, notamment dans **le secteur de la santé**.



Après avoir abordé précédemment le thème des médecines traditionnelles ou parallèles pour soigner la douleur ou encore le combat contre le cancer du sein, nous vous proposons à nouveau une conférence-santé qui sera suivie d'une séance de questions/réponses entre les intervenants et le public.

En ce mois de février, nous aborderons une thématique encore considérée comme délicate: **le don d'organes**, un acte de don de soi que certaines associations, comme l'asbl SDO (Sensibilisation au don d'organes) dont la Maison du Hainaut est partenaire, s'efforcent de **promouvoir**, grâce à des séances d'informations, des animations dans les écoles ou les collectivités, des expositions, des conférences ou des débats.

Extrait du site internet <http://www.sdoasbl.com>

« Pourquoi cette nécessité de promouvoir le Don d'Organes ? De règle générale, quoique les moeurs évoluent, le Don d'Organes reste encore trop souvent un sujet tabou, puisque lié à la mort. On n'envisage pas la mort de ses enfants, de son conjoint, de ses proches ; aussi le sujet n'est pas souvent abordé parce qu'aussi très peu connu. Il faut aussi rechercher l'information, ne pas confondre le Don d'Organes et le don du corps à la science mais aussi s'intéresser aux résultats époustouffants de la transplantation.

La problématique, de la Belgique, peut être plus conséquente, que dans d'autres pays européens. La loi belge est basée sur «l'opting out» : qui ne dit mot consent. Cette loi prévoit la gratuité et l'anonymat et, permet d'émettre sa volonté expresse auprès de l'Administration communale de son domicile. Il y a dans le processus de déclaration, lié à la législation actuelle, des ambiguïtés, dans la perception des gens, sur le Don d'Organes. Actuellement, au Registre National, figurent plus de déclarations de non mise à disposition des organes, que d'émissions de volonté expresse à être donneur. De plus, le principe du « Qui ne dit mot consent » est contrecarré par la tradition de l'accord familial pour le don.»(...)

Les intervenants qui aborderont cette thématique et tenteront de répondre aux interrogations du public : Madame **Anne JOOSTEN**, coordinatrice de transplant au CHU de Charleroi et **Anne-Noelle VERVAET**, Responsable de l'asbl « S.D.O. ».

Le **public est bien évidemment invité à intervenir**, à poser ses questions et à dialoguer librement sur le sujet. D'autre part, la conférence sera interprétée en langues des signes, à l'attention des **personnes malentendantes qui souhaiteraient y assister**.

- **L'accès est gratuit et la réservation souhaitée.**
- **Pour les inscriptions:** maison.hainaut@hainaut.be - 071/64.10.64

AVIS AUX CITOYENS

Nous vous informons d'ores et déjà que la Maison du Hainaut sera exceptionnellement fermée le mardi 16/02. Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.